



Cours 2018 pour moniteurs de tir de l'arrondissement fédéral de tir 3

Informations et dates

1. Conditions pour s'inscrire aux cours de formation du brevet de moniteurs de tir 300m et 25m

Etre membre d'une société de tir reconnue.

Avoir 20 ans révolus ou avoir accompli l'école de recrues dans l'année.

Ne pas être soumis à des restrictions CVS NM IV (R) et autres, cf. art.39 de l'O DDPS 512.311.

Le candidat doit en plus **maîtriser la manipulation et l'utilisation de l'arme concernée lors de son inscription**. Une participation régulière aux tirs obligatoires et aux tirs en campagne les années précédant le cours est exigée.

2. Participations aux cours de répétition pour le renouvellement du brevet de moniteurs de tir

Le brevet de moniteurs de tir 300m et 25m ainsi que le brevet de chef jeunes tireurs doit être renouvelé tous les 6 ans par un cours de perfectionnement d'une journée.

Après un délai de 7 ans le brevet de moniteur ne plus être renouvelé par un cours de répétition selon les directives du SAT. (*obligation de suivre le cours complet de moniteur*)

3. Inscriptions aux cours de formation du brevet de moniteurs et aux cours de répétition pour le renouvellement du brevet pour moniteurs de tir 300m / 25m et chef JT

Les inscriptions sont à adresser sur le formulaire officiel **pvh** via les présidents de commissions.

4. Vous trouvez les formulaires d'inscription pour les cours sur le lien

<https://www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/dehors-du-service/sat/schiesswesen-ausser-dienst.html>

puis cliquer sur l'onglet « [Sociétés](#) »

Formule 27.004 Inscription aux cours du brevet moniteurs de tir 300 et 25m de 2 jours

Formule 27.004.01 Inscription aux cours de répétition pour moniteurs de tir 300 et 25m

5. Dates des cours moniteurs de tir 300m et 25m (2 jours) et délai d'inscription

Dates	Cours	Lieux	Délai inscription
16 et 17 mars 2018	Cours moniteurs fusil 300m	Grône PCi	20 février 2018
16 et 17 mars 2018	Cours moniteurs pistolet 25m	Grône PCi	20 février 2018

6. Dates des cours de répétition et délai d'inscription

Dates	Cours	Lieux	Délai inscription
17 mars 2018	N° 1 Cours de répétition fusil 300m	Grône PCi	20 février 2018
17 mars 2018	N° 1 Cours de répétition pistolet 25m	Grône PCi	20 février 2018
29 septembre 2018	N° 2 Cours de répétition fusil 300m	Grône PCi	4 septembre 2018
29 septembre 2018	N° 2 Cours de répétition pistolet 25m	Grône PCi	4 septembre 2018

7. Cours de chefs/moniteurs jeunes tireurs

Ces cours sont donnés directement par le SAT et les dates des cours de base (3 jours) sont sur leur site :

<https://www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/dehors-du-service/sat/schiesswesen-ausser-dienst.html>

puis cliquer sur l'onglet « [jeunes tireurs](#) »

En cas de questions, vous pouvez sans autre me contacter au no 079 628 36 47

Avec mes meilleures salutations

Col EMG Guy Défayes
OFT / ESO 3

Ovronnaz, le 10 janvier 2018